

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2021

Présents :

| | | |
|-------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Mr Vabre François | Mr Cazals Sébastien | Mme Cadillac Virginie |
| Mr Maurel José | Mme Douay Géraldine | Mme Mazars Authesserre Angélique |
| Mr Marty Anthony | Mr Enjalbert Jean-Michel | Mme Sala Emilie |
| Mme Féral Lucie | Mr Le Maguet Michel | |

Secrétaire de séance : Mr Sébastien Cazals

Approbation du compte rendu de la réunion du 11 décembre :

Approuvé à l'unanimité

Délibération pour l'adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable 2019 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du SIAEP du Liort Jaoul.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

Délibération pour l'exonération des loyers pour le restaurant :

Face à la situation de crise liée au COVID-19 que nous traversons, Monsieur le Maire propose au membre du Conseil Municipal de prolonger l'aide financière exceptionnelle à notre restaurant « Le Bourg » en l'exonérant des loyers des mois de janvier, février et mars 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'exonération des loyers du restaurant « le Bourg » des loyers des mois de janvier, février et mars 2021.

Information sur la communauté de communes :

Le maire a distribué le cahier des clauses techniques particulières pour la réalisation du projet politique du territoire de Pays Segali Communauté à chaque élu. Toutes remarques sont à transmettre à la Communauté de communes ;

Un bureau d'études « ecofinance » est mandaté pour faire un diagnostic sur les recettes fiscales de la communauté de communes. Il se pourrait qu'une révision des bases apporterait des recettes supplémentaires. Possibilité de faire le diagnostic sur les recettes fiscales de la commune, à voir selon le coût ;

Dossiers DETR déposés pour les travaux suivants : - extension des halles Raymond Lacombe, - réalisation du Tiers lieu de Baraqueville (espace co working, bureau accès internet aux anciens locaux de la coopérative près du lac), - travaux investissement sur la voirie communale 2021 pour un montant des travaux 1 000 000 € et voirie intempérie à sauveterre, - aménagement de la base de loisirs du plan d'eau Val de Lenne, - étude pour un projet de réalisation du tiers Lieu à Naucelle (ancien locaux tripoux Savy) ; La communauté de communes a acheté les anciens locaux des ambulances à Sauveterre de Rouergue pour la création d'un atelier relais (atelier mécanique de voitures anciennes) ;

Deux terrains ont été vendus sur la zone Puech 2 à Baraqueville (ets Bonnefis et Mouly Rey). Le fond de cette zone est en étude pour la passer en zone d'habitation et non zone d'activité ;

Informations école :

Le 11 janvier, Mr Boulet inspecteur de la circonscription de Villefranche est venu rencontrer les institutrices et les élus pour l'avenir de notre école. Il a été évoqué qu'un demi ou un poste pourrait être supprimé à la rentrée prochaine (2021-2022). A voir selon les effectifs ;

Virginie Cadillac est nommée vice-présidente au bureau du SIVOS. Délégués pour la commune de Pradinas : François Vabre et Virginie Cadillac : délégués titulaires et Angélique Mazars Authesserre, suppléante.

Information Voirie :

Le renforcement de la route Bigergues est pratiquement terminé, des arbres sont à tomber sur la route de la baraque de la Planque, l'élagage des arbres sur certaines voies communales a été fait, les restantes seront au programme 2022-2023.

Investissement 2021 :

Local de Chasse : en cours ;

Adressage : tout le mois de février les plans des points et adresses seront exposés à la salle de réunion pour que les habitants puissent venir les consulter,

Eclairage le bourg : en cours

Eclairage terrain de pétanque : proposition de devis par deux entreprises : Larren pour un montant de 13123.30€ ttc et les illuminés, un à 8226.00€ ttc et l'autre à 10062.00€ ttc. Après avis auprès du Sieda il nous conseille le devis à 8.226.00€ avec une subvention de leur part d'un montant de 2056.00€.

Passage piéton : en attente de devis

Ecran et vidéoprojecteur : valeur env. 700.00€ : à commander

Pour information un compresseur et un souffleur ont été achetés pour l'agent technique.

Comptes rendus des différentes commissions :

Commission sport : Géraldine Douay : thèmes évoqués : la surveillance du lac Val de Lenne et l'extension du gymnase de Baraqueville

Commission agriculture : Anthony Marty : présentation sur la méthanisation

Informations générales :

Salle des jeunes : mise à disposition de la salle avec le comité des fêtes, signature de cette convention avec le président du comité des fêtes Damien Rey et la responsable de la commission jeune Alix Rouvellat.

Michel le Maguet est intervenu en proposant d'équiper les locaux de la mairie de détecteurs de fumé connectés, 2 dans la mairie et 1 dans la salle des fêtes sous la mairie, cout pour les 3 env. 110.00€.

Il a été proposé par plusieurs élus d'habiller les containers à la pèle et au Peyrou.

Programmation de la commission finance pour la préparation du budget primitif le 22 février à 13h30

Fin des questions à l'ordre du jour

La séance est levée à 23h00